



Grambois



Le Bulletin

Informations Municipales - Octobre 2015 - Numéro 25

EDITORIAL

Chères Gramboisiennes, Chers Gramboisiens,

Le travail fourni par nos viticulteurs et la générosité du soleil donnent cette année un vin d'une qualité exceptionnelle pour la cave de Grambois. Un bel automne s'ouvre également pour notre commune avec un effectif toujours croissant d'élèves à l'école, ce qui a entraîné l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Le dynamisme associatif, fort de ses trente manifestations de l'année, a rendu encore plus attractif notre village, tout comme ses chemins de promenade, sa qualité de vie, son écosystème, ses chants d'oiseaux, ses couleurs et ses vues imprenables.

Vous étiez à nouveau près de 150 à participer à la réunion d'information du 27 août dernier et vous avez pu constater qu'enfin le projet de Barraban va sortir de terre. Le Plan local d'urbanisme (PLU) va entrer dans sa phase active et vous sera présenté dans ses grandes lignes, le **19 novembre à 18 h 30, à la salle polyvalente.**

Une déclaration d'utilité publique va prochainement être engagée pour permettre l'extension du cimetière afin de satisfaire les nombreuses demandes des Gramboisiens et pour assurer une sécurisation esthétique de l'entrée de notre village.

La baisse des dotations de l'Etat nous oblige à une gestion encore plus rigoureuse de la commune.

Enfin le pôle médical sera livré le 2 novembre et nous faisons le maximum pour pourvoir au remplacement du docteur Passemard qui s'est rapproché de son lieu d'habitation pour exercer sa profession.

Je vous souhaite un très bel automne, plein de couleurs, et reste à votre entière disposition.

Le Maire,
Alain FERETTI

Elections régionales
6 et 13 Décembre 2015
Voir page 9

DANS CE NUMERO...

Edito	1
Compte rendu réunion publique.....	2
Conseil municipal	5
Actualités Municipales.....	7
Vie associative.....	12

PLU

Plan Local d'Urbanisme

RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 19 NOVEMBRE

À 18H30

SALLE POLYVALENTE

Pour être régulièrement tenu au courant des événements à Grambois, il suffit de vous inscrire à notre liste de diffusion en envoyant un mël à info.grambois@gmail.com, de déposer votre adresse électronique en mairie ou de consulter notre site www.grambois.fr.

Le Bulletin - Informations Municipales - Mairie - 84240 GRAMBOIS - Site : www.grambois.fr

Directeur de la publication : Alain FERETTI

Comité de Rédaction : Alain FERETTI, Brigitte MARGAILLAN, Yves KERKHOVE, Dominique PALOMBO,
David COLOM, Françoise DUBOIS-CHARLIER, Denis DUFRENE, Jean-Pierre CENDRON

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés

Publication trimestrielle

RÉUNION PUBLIQUE DU 27 AOÛT 2015

Le maire remercie les participants de leur présence et excuse l'absence de plusieurs conseillers municipaux, ceux de l'opposition ayant choisi de siéger parmi le public. Il se félicite de la présence de près de 150 personnes ce qui confirme l'intérêt que le Gramboisiens portent, chaque année, à cette réunion.

Après avoir pu régler les plus gros problèmes de la commune et (réfection et classement des 20 kms de chemins communaux, amélioration de la sécurité publique et de la prévention des risques, réhabilitation et embellissement de notre patrimoine, etc.) le maire indique que l'actuel mandat est activement engagé dans la continuité des réalisations structurantes pour l'avenir, dont les dossiers, études, réflexions étaient en cours depuis plusieurs décennies.

Il rappelle que, comme chaque année, cette réunion a pour objectif de mieux faire connaître l'action des élus, les projets de la commune et de répondre aux questions des Gramboisiens.

L'actualité pour l'année qui s'ouvre est dense.

La création d'un espace médical

La loi sur l'accessibilité impose, notamment aux professionnels de santé, d'appliquer les nouvelles normes.

C'est pourquoi la municipalité a engagé un projet associant nos médecins dont le Docteur Passemard, des infirmières, kinés etc..., afin de créer des locaux adaptés dans le site de l'ancienne Poste qui se prête très bien à cette réalisation. Les travaux ont déjà été entrepris.

Comme vous le savez, le Docteur Passemard quittera prochainement la commune, car il souhaite se rapprocher de chez lui, ce que nous comprenons fort bien. Etant sur SFR, il ne pouvait récupérer des appels téléphoniques qu'après être arrivé aux Granons ce qui l'obligeait à faire demi-tour pour faire face aux urgences !

Le maire rappelle à ce sujet qu'une antenne de téléphonie mobile est indispensable pour la vie quotidienne et la sécurité au village : capter permet de sauver des vies, de travailler, de contacter pour les interventions diverses.

La municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour trouver des solutions, l'espace médical ouvrira ses portes en octobre et un remplaçant au docteur Passemard sera trouvé.



Le docteur Passemard, entouré du Maire et de quelques Gramboisiens à l'occasion de son départ de la commune.

Projet d'urbanisation de Barraban

Le maire rappelle que l'action publique est souvent très longue sur le plan administratif et financier mais que la démarche de la municipalité a abouti et que la première tranche du projet est prête à être lancée :

- La viabilisation du site est prévue dès le mois d'octobre
- La vente des parcelles (dix d'entre elles ont déjà trouvé des acquéreurs).

Les parcelles seront attribuées selon les critères que nous vous avons communiqués et concernent prioritairement des jeunes familles qui vont pouvoir enfin réaliser leur projet de vie, dans un cadre et un environnement très favorables.

Le maire indique qu'il n'exclut pas d'adapter le projet dans le cadre de la deuxième tranche si besoin était. Il veille au respect des engagements sur ce projet attendu depuis des années et l'évolution de ce dossier confirme son équilibre financier, d'une part et qu'il sera porteur de recettes pérennes dans le futur, d'autre part...

Les logements locatifs

Outre l'accès à la propriété, l'équipe municipale s'est engagée à créer également des logements locatifs à loyers encadrés, et a sollicité un opérateur public qui doit faire des propositions sous peu.

Le maire précise : « *Nous avons le devoir de « tendre la main » à nos jeunes Gramboisiens, à ceux qui veulent fonder une famille. Il faut pouvoir leur proposer des montants de loyer qui ne représentent pas la quasi-totalité de leur salaire.* »

L'école

Céline Alarçon, adjointe au maire, annonce de bonnes nouvelles pour l'école :

- L'augmentation des effectifs confirme nos prévisions (15 élèves supplémentaires) et entraîne la création d'une classe, ce qui pousse la municipalité à engager les études sur la construction du nouveau groupe scolaire.
- Par ailleurs, un nouveau Directeur va prendre ses fonctions à la rentrée.
- La cantine assure toujours des repas d'une excellente qualité.
- Enfin un bon bilan peut être tiré de la réforme des rythmes éducatifs (réadaptation pour les maternelles).

Elle rappelle que le plan Vigipirate a été renforcé, suite aux événements de janvier et implique des contraintes nouvelles, notamment l'interdiction de stationner aux abords de l'école.

Entrée village et cimetière

Yves Kerkhove, adjoint au maire, rappelle les conditions de l'acquisition du hangar « Roux » situé à l'entrée du chemin de Barraban qui conditionne la modification de l'entrée du village, permettant de dégager la vue sur la perspective de l'église, de la place de la mairie et de la fontaine. Il présente le projet d'extension du cimetière, aujourd'hui saturé et qui permettra de proposer des caveaux en nombre suffisant pour les 50 ans à venir.

Le PLU

Le maire précise que la municipalité reprend les travaux du PLU, gelés suite à la publication de la loi « ALUR » qui restreignait de façon injuste le droit de propriété, notamment aux propriétaires en zone naturelle, agricole, et de forêt :

Aujourd'hui, les textes ayant évolué, il devient possible d'engager dans de meilleures conditions les travaux du PLU.

- Le projet de règlement qui est déjà élaboré sera de nouveau présenté aux Gramboisiens
- L'ouverture de parcelles nouvelles se situe dans la continuité des réflexions menées avec l'Etat et pour lesquelles les études sont en cours, notamment sur les coûts qu'elle engendre.

La prévision d'augmentation de la population de la commune, à l'horizon 2030, est de 260 habitants supplémentaires. Le PLU devrait se concrétiser dans les deux ans.

Des réunions publiques seront bien entendu organisées pour permettre à chacun de mieux connaître les orientations de la commune, et donner son avis pour enrichir les documents. Une enquête publique permettra également à chacun de donner son avis sur la pertinence des documents.

Bâtiments communaux

A terme, lorsque le hangar Roux sera détruit, son contenu sera transféré vers les locaux municipaux existants qui seront réaménagés et étendus courant 2016. Des concours financiers ont déjà été obtenus pour cela.

La création de l'espace médical a amené la municipalité à reloger les associations qui utilisaient les locaux de l'ancienne poste : la bibliothèque, qui sera à terme plus largement ouverte au public et aux élèves. Un événement sera organisé avec Franz-Olivier Giesbert et des artistes pour lancer ce nouveau projet.

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination) Soleil Age a été déménagé et réinstallé dans les locaux de l'ancien syndicat d'initiative.

Vie associative

Le maire remercie et rend hommage à tous les bénévoles qui s'impliquent pour faire vivre notre village. Il met l'accent sur trois d'évènements : la course de côte avec la présence d'Ari Vatanen, le 10^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Solignano, les réjouissances organisées par le comité des Fêtes.

Il tient à remercier également les responsables de l'ADECNA qui fait un travail remarquable contre les nuisances sonores, ainsi que les organisateurs du Marathon qui ont choisi notre commune pour la mettre à l'honneur le 04 octobre prochain pour le Marathon Provence Luberon. Jean-Pierre Cendron, délégué à la vie associative, rappelle la richesse et la qualité de la vie associative à Grambois : plus de trente évènements ont été organisés depuis la précédente réunion publique : pièces de théâtre, expositions artistiques, hommage à Pierre Graille, participation au Téléthon... sans parler des activités qui sont proposées chaque année : gymnastique, cours de langues, Lire et Faire Lire, soutien scolaire, etc. Il invite les Gramboisiens à venir nombreux à la fête des associations, le 5 septembre pour prendre contact avec les responsables, s'informer sur les activités, et -pourquoi pas ? - proposer leurs services en tant que bénévoles.

Le personnel communal

La réorganisation des services s'est faite dans de bonnes conditions, après le départ à la retraite de Mireille Quesada. Il est toutefois à noter qu'une charge de travail de plus en plus forte pèse sur les agents, en raison notamment du retrait des services publics de l'Etat et de la complexité administrative, et des demandes des administrés, alors que les effectifs ont été réduits. Les effectifs scolaires augmentent chaque année et le maire rend hommage aux personnels de l'école, de la cantine, qui font un travail remarquable et se rendent toujours disponible pour chacun de nos enfants .

Le budget

Il est rappelé que les frais de personnel représentent environ 50% du budget de la commune, les frais liés à l'école près de 30%, et, au total, les charges incompressibles représentent plus de 85% du budget de la commune. Le maire veille personnellement à la bonne exécution du budget. . La réduction volontariste des dépenses pourrait amener quelques excédents en fin d'année, par exemple sur le vin (deux bouteilles sont désormais offertes aux partenaires de la commune pour les remercier au moment des vœux au lieu de trois), les dépenses alimentaires de la cantine, l'affranchissement du courrier, la communication.

Le maire fait remarquer que la commune est peu endettée et que, de surcroît, de nombreuses annulations de dette devraient intervenir sur la durée du mandat, par fin des remboursements.

Démocratie locale et relations

Enfin, il évoque plusieurs projets qui visent à améliorer la démocratie locale et les relations entre Gramboisiens :

- La publication prochaine d'un guide de la citoyenneté à Grambois
- L'organisation de réunions de quartier en été
- La mise en place d'un cycle de débats citoyens à thème
- Le travail engagé avec les jeunes, et l'été 2015 s'est bien passé
- L'amélioration du bulletin municipal

La rénovation du site internet de la commune (www.grambois.fr)

Deux questions sont posées à la fin de la réunion :

« Le village est de plus en plus moribond. Que compte faire la Mairie pour le faire revivre ? »

Devant le caractère polémique de la question, le maire renvoie aux nombreux projets évoqués au cours de son exposé, à la trentaine de manifestations associatives organisées sur l'ensemble de l'année et invite la personne ayant posé la question à être plus fréquemment présente au village pour mieux apprécier la vitalité de celui-ci.

Une autre question concerne les communications téléphoniques par mobiles et le haut-débit internet.

Concernant le premier point, le maire rappelle l'évolution du dossier de l'antenne de téléphonie mobile qui, compte tenu du projet Barraban, devra être déplacée et réinstallée sur un autre site (bâtiment de la mairie). Un projet d'installation de la fibre optique est en cours piloté par le département, comme pour l'extension du réseau de canal de Provence, qui en desservant Grambois bénéficiera à d'autres communes, l'extension de la fibre optique vers la Bastide des Jourdans bénéficiera aux Gramboisiens. Des démarches sont faites dans ce sens.

Le maire regrette les procès faits par quelques-uns le développement de la couverture de téléphonie mobile, alors qu'elle est indispensable dans notre secteur.

Le maire invite les Gramboisiens présents à poursuivre les discussions autour d'un verre pris en commun.



SEANCE DU 17 JUIN 2015 A 20H 30

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

SCOT : Enquête publique - principe d'approbation.

Le maire rappelle l'intérêt du SCOT et explique sa finalité. L'enquête publique pour ce document sera ouverte du 15 juin au 17 juillet 2015. Le maire demande au Conseil municipal de l'approuver. A l'unanimité.

Aménagement Barraban :

Le maire explique la nécessité de commercialiser au plus tôt les parcelles de l'éco-quartier de Barraban. Il propose au Conseil municipal de définir le prix de vente des parcelles.

Après discussion, le maire propose la vente des parcelles pour un montant global de 1 934 000 euros.

Le maire est autorisé à réaliser toutes les démarches relatives à cette transaction

Le Conseil municipal, à la majorité, approuve le tarif.

(10 pour - 3 Abstentions)

Demande de subventions :

Le maire demande de l'autoriser à déposer des demandes de subventions auprès de nos partenaires financiers, notamment l'Etat, la Région et le Département, pour le financement de l'opération d'urbanisation de l'éco-quartier de Barraban et ses abords.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire.

Déclaration d'Utilité Publique :

Le maire expose au Conseil municipal, l'urgence de procéder à l'extension du cimetière. Il rappelle au Conseil municipal qu'un accord de principe avait été donné pour lancer une DUP.

Il expose que les négociations avec les propriétaires n'ayant pu aboutir, il y a lieu de déposer un dossier de DUP pour l'extension du cimetière, à la préfecture.

Il propose au Conseil municipal de se prononcer.

Accordé à la majorité.

1 abstention - 2 contre - 10 pour

Emplois saisonniers :

Le maire rappelle à l'assemblée que compte tenu de la période estivale, il y a lieu de renforcer les effectifs afin de réaliser toutes les tâches supplémentaires inhérents à la saison.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à procéder à des recrutements d'emplois temporaires.

Plan de promenade départemental :

Après l'exposé de Monsieur Cendron sur le projet départemental de promenade, le maire précise qu'il n'y a aucun changement sur la commune. Il demande au Conseil municipal de valider le plan proposé par le Département.

Approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

- Création du pôle médical dans les locaux de l'ancienne poste.
- « PLU » reprise des travaux - Réunions prévues avec les riverains.

La séance est levée à 21h15.

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2015 A 20H30

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

Autorisation de poursuite et indemnités au comptable public

Le maire annonce que Mme Claude TEXTORIS, nouveau comptable public de la commune, nommée au 1^{er} juillet 2015 doit être autorisée à réaliser les poursuites envers les créanciers. Il convient également de lui allouer des indemnités de conseil. Adopté à l'unanimité.

Budget - Décisions modificatives

Lecture des articles à modifier pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement. Adopté à l'unanimité.

Urbanisation de Barraban - Création d'un budget annexe

Le maire annonce au conseil municipal que compte tenu de la vente des terrains du lotissement de Barraban, il y a lieu de créer un budget annexe autorisant la commercialisation des lots, ainsi que l'inscription de la commune auprès du service des impôts des entreprises afin de pouvoir gérer la TVA applicable à cette opération. Adopté à l'unanimité.

Donation de parcelles et de patrimoine

Le maire expose au conseil municipal que 2 personnes sont désireuses de léguer leur bien à la commune. Une parcelle serait cédée à titre gracieux et une propriété serait léguée également gracieusement selon les dispositions testamentaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à engager les démarches nécessaires pour la réalisation de ces transactions.

Modification des statuts de COTELUB

La modification concerne le changement de siège social. Adopté à l'unanimité.

La commune souhaite également se positionner pour des programmations futures de conteneurs enterrés et va en faire la demande à le COTELUB. Adopté à l'unanimité.

Contrats CAE

Le maire propose au conseil municipal de procéder à des ouvertures de poste pour des contrats CAE au sein des différents services de la collectivité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à procéder aux recrutements.

Cimetière - Fixation du prix de vente

Le maire expose au conseil municipal que les travaux de création de 6 caveaux sont terminés et qu'il y a donc lieu de délibérer sur les prix de vente. Il propose de vendre les 2 caveaux 2/3 places au prix de 2810 € et les 3 caveaux de 4/6 places au prix de 5620 €. Il propose de conserver dans le cimetière actuel des concessions perpétuelles. Il souhaite également conserver pour les besoins de la collectivité un caveau de 4/6 places.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les propositions du maire.

Modification de loyer

Le maire expose au conseil municipal que compte tenu de la création du pôle médical, place des Remparts, il y a lieu de récupérer une pièce louée en rez-de-chaussée.

Afin de dédommager le locataire il souhaite procéder à une diminution de son loyer, le passant ainsi de 624 € par mois à 550€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Création du pôle médical

Le maire expose au conseil municipal l'avancement des travaux et indique qu'ils sont pratiquement terminés et le local pourra être livré en début de semaine 44. Il demande au conseil municipal de l'autoriser à le mettre à disposition des professionnels de santé selon une convention d'occupation.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Informations diverses :

Réalisation de travaux sur les chemins communaux en raison des intempéries.

La séance est levée à 21h15.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET BARRABAN.

Pour rappel, 19 parcelles sont en cours de commercialisation pour un montant total de 1,934 millions d'euros (dont 34 000 euros provisionnés pour faire face aux éventuels surcoûts liés à la nature du sol). A ce jour, dix parcelles sont déjà réservées et les autres seront confiées à des professionnels pour leur commercialisation. L'objectif visé est atteint puisque l'essentiel des parcelles réservées le sont par des jeunes familles soucieuses de rester ou de s'installer à Grambois. Les travaux de viabilisation ont été confiés à l'entreprise Amourdedieu qui a fait la meilleure offre et démarreront au début du mois de novembre pour la première tranche du chantier. La création d'un budget annexe a été délibérée en conseil municipal et permettra d'avoir une comptabilité et un suivi budgétaire spécifique pour cette opération lourde et complexe. La première tranche de travaux devrait se terminer fin janvier 2016 et le montage financier de l'opération reste conforme à ce qui a été présenté à la population.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune est désormais en capacité de reprendre les travaux du PLU, gelés suite à la publication de la loi « ALUR » qui, dans les communes rurales, restreignait de façon injuste des droits, notamment aux des propriétaires dont les biens se situe en zone naturelle, agricole, et forestière ce qui est le cas de plus de la moitié des habitations de notre commune. Aujourd'hui, les textes ayant évolué, il devient possible de reprendre dans de meilleures conditions les travaux du PLU, en visant, comme pour le PPRIF, une égalité de droits pour tous, notamment pour les demandes d'extension, (que le PPRIF restreint en zone rouge), de création d'annexes ou de dépendances (piscine, garage, ...). Pour rappel, l'élaboration du PLU se décline selon deux axes principaux :

- Le projet de règlement (qui a déjà été élaboré depuis 2013 et qui vous sera de nouveau présenté dans le cadre de réunions et de l'enquête publique),
- L'ouverture de parcelles nouvelles qui se situe dans la continuité des réflexions menées précédemment avec l'Etat et pour lesquelles les études sont en cours, (coûts Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

La prévision d'augmentation de la population de la commune, à l'horizon 2030, est de 260 habitants supplémentaires. Le PLU devrait se concrétiser dans les deux ans. Des réunions publiques seront organisées -dont une le 19 novembre prochain à 18H30 salle polyvalente- pour permettre à chacun de mieux connaître les orientations de la commune, et donner son avis pour enrichir les documents. Une enquête publique sera également lancée ce qui permettra à chacun de donner son avis sur la pertinence des documents.

MISE A JOUR DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

La commune procède à la mise à jour au format numérique du fichier des concessions dans le cimetière de la commune. Afin que le fichier soit le plus complet possible, **il est demandé à tous les propriétaires de caveaux de faire parvenir en Mairie par courrier, les coordonnées (Noms, prénoms, adresse et N° de téléphone) des ayants droits des concessions connus à ce jour.** Sont ayants droits : les enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants. Des justificatifs de filiation pourront être demandés ultérieurement selon les cas. De plus, les personnes dont les défunts sont inhumés en terre commune sont invitées à communiquer en Mairie leurs coordonnées actuelles (Noms et adresse). Nous vous remercions de votre collaboration.

FEUILLETON ECO-CITOYEN

Gênes sonores liées aux avions (militaires et civils), aux hélicoptères et autres aéronefs :

Tout le monde se souvient du tollé général, provoqué par les gênes sonores aériennes, exprimé lors de la réunion publique fin août 2014. Ces nuisances, subies par la population du Sud Luberon, ont été à l'origine de la naissance d'une association « Adecna Sud-Luberon » (à ce jour près de 250 adhérents) et d'une pétition que l'on peut trouver et signer sur www.parcluberon.fr (à ce jour près de 2100 signatures). On peut également exprimer son mécontentement à stopavions@adecna-sl.fr et pour ceux et celles qui voudraient apporter leur soutien et adhérer à l'association il suffit d'aller sur le site « adecna-sl ».

Suite aux nombreuses plaintes des habitants du Sud-Luberon une délégation d'élus du Luberon avait été reçue le 22 septembre 2014 par les autorités militaires. Le général et ses adjoints avaient fait quelques propositions de bon sens mais insuffisantes (voir BM de novembre 2014)...

Conscients du mal-vivre de la population près de 100 élus ont, eux aussi, signé la pétition (3 élus européens dont un ancien ministre, 5 élus nationaux, 3 élus régionaux, 5 élus départementaux, 18 maires et de nombreux conseillers municipaux « majorité et opposition » réunis dans cette lutte).

En septembre 2015 des élus et le président d'Adecna Sud-Luberon ont été reçus au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie... les négociations continuent.

Le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), créé en 1977 est considéré comme un territoire remarquable, par la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti. Le Parc est reconnu depuis 1977 « réserve biosphère » par l'UNESCO. Nous sommes tous d'accord pour défendre des espèces protégées comme le lézard ocellé ou la chouette hulotte, mais il nous faut aussi préserver la qualité de vie des habitants qui peuplent notre territoire.

La commune de Grambois fait partie du PNRL, elle mérite d'être protégée et préservée ... ses habitants aussi. Les actions combinées des élus et d'Adecna Sud Luberon nous ont permis d'avoir un mois et demi de tranquillité cet été.

Déjections canines, encore ?

Dans le nouveau Code pénal, l'article R.632.1 met en garde les propriétaires « indécents » de nos amis chiens contre les fameux déchets de nos animaux de compagnie.

A Grambois, de plus en plus d'habitants se plaignent de ce désagréable (et nauséabond !) problème.

L'appel à la citoyenneté et à la responsabilité des propriétaires de chien(s) a permis de nettes améliorations mais les résultats restent encore insuffisants.

Afin de faciliter le passage, pour ces personnes, de l'incivilité au civisme, la commune va prochainement installer 4 « poubelles à crottes »... Si les incivilités ne disparaissent pas les amendes devront faire leur apparition.

Il est triste et dommage d'être dans l'obligation de sanctionner quand le bon sens, la bonne volonté, le respect de l'autre, le respect et l'amour de notre village devraient être suffisants pour avoir un comportement citoyen et responsable.

C'EST LA RENTRÉE !

La rentrée de cette année été particulière. En effet, d'une part, nous avons eu le plaisir d'obtenir une ouverture de classe maternelle qui vient concrétiser des perspectives de hausse du nombre des élèves ; d'autre part, l'école a vu l'arrivée d'un nouveau directeur : Laurent DREYFUSS prend la suite de Cathy AUDINOT qui a pris sa retraite cet été. L'école accueille actuellement 108 élèves et les années à venir devraient voir cet effectif continuer de croître. Nous avons donc été dans l'obligation de reconvertir l'algéco qui servait de garderie en salle de classe et de déménager la garderie sous le hangar municipal, à la place qu'elle occupait il y a quelques années. Ces éléments nous donnent raison sur l'urgence de créer un nouveau groupe scolaire.

L'effectif du personnel a été augmenté afin d'accompagner cette croissance du nombre d'élèves. La qualité des services offerts aux enfants reste la même, avec une cantine dont la cuisine est faite sur place avec une grande partie d'ingrédients locaux et des menus originaux afin d'exercer leur sens du goût. Le conservatoire de musique d'Aix-Pertuis continue d'intervenir toutes les semaines dans nos classes. Les activités périscolaires ont été maintenues dans la même configuration que l'année dernière avec une activité chaque semaine pour tous les enfants inscrits à la cantine. Ils pourront ainsi continuer de découvrir le sport, la sophrologie, l'italien, la peinture, le cirque et les expériences scientifiques, etc. Nous nous réjouissons d'avoir toujours le soutien de l'Association des Parents d'élèves de Grambois (APEG) qui est une association très active et qui complète très efficacement ce que nous pouvons faire pour les enfants. Nous remercions tous ses membres et à son équipe, toujours très efficace. L'investissement dans l'enfance, la jeunesse et l'éducation demeure un impératif pour la collectivité publique et nous nous réjouissons que l'école, à laquelle notre commune consacre 30 % de son budget, se développe et s'adapte.

LES ÉLECTIONS REGIONALES AURONT LIEU LES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent. Notre région (Provence-Alpes-Côte d'Azur, PACA) n'est pas touchée par cette modification. Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales. Ainsi, le département de Vaucluse dispose de 16 conseillers régionaux sur un total de 123 pour PACA. Ils sont élus pour six ans.

Qui peut voter ?

Tous les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le vote par procuration est possible. Des permanences sont organisées par la gendarmerie à la mairie de Grambois, dans les créneaux suivants.

DATES	HEURES
02 novembre 2015	14h30 - 17h30
10 novembre 2015	14h30 - 17h30
16 novembre 2015	8h30 - 11h30
27 novembre 2015	8h30 - 11h30

Date de l'élection ?

Le 1^{er} tour aura lieu le 6 décembre et le 2nd tour, si besoin est, le 13 décembre.

Au premier tour, la liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur et les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Au second tour, seules sont autorisées à se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs, entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. La répartition des sièges se fait selon les mêmes règles que pour le premier tour, mais la majorité absolue n'est plus requise.

Les listes de candidats doivent être constituées selon un principe de parité stricte.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Appel au bénévolat pour le soutien scolaire et Lire et Faire lire

Nous aimerions pouvoir continuer de proposer aux élèves l'activité "*Lire et faire lire*" qui consiste à proposer une fois par semaine, le lundi entre 11h30 et 13h30, des temps de lecture pendant lesquels les enfants viennent écouter des histoires. C'est une activité qui rencontre un grand succès auprès des élèves et qui est généralement très appréciée des personnes qui la proposent de par ses échanges riches avec les enfants. De même, nous aimerions continuer de proposer des séances *d'aide aux devoirs* le jeudi soir de 16h à 17h afin d'aider les enfants en difficultés, ou qui ne peuvent pas se faire accompagner si les parents sont trop peu présents. Mais pour ces activités, nous manquons cruellement de bénévoles, ce qui les rend très fragiles. Elles risquent de ne pas pouvoir se poursuivre toute l'année. Si vous avez un peu de temps à consacrer à nos élèves, ne serait-ce qu'une semaine sur deux, en période scolaire, les élèves seraient très heureux de bénéficier de votre attention.

Si vous voulez donner de votre temps, n'hésitez pas à appeler le 06 64 33 86 08 afin de prendre connaissance de ces deux actions et de proposer vos services. Les enfants vous remercient d'avance de l'aide que vous pourrez leur apporter.

Aménagement des locaux communaux

La municipalité a engagé, dans le site de l'ancienne Poste, un projet associant nos médecins dont le Docteur Passemard, des infirmières, kinés etc..., afin de créer des locaux adaptés et respectant les nouvelles normes d'accessibilité imposées par la loi.

Il en résulte une redistribution des espaces communaux comme suit :

- Le CLIC Soleil Age est maintenant installé dans les locaux de l'ancien syndicat d'initiative, à côté de la mairie
- La Bibliothèque qui occupait une partie du rez-de-chaussée de l'ancienne poste a déménagé à l'emplacement de l'épicerie. Elle reste, pour l'instant, ouverte le samedi de 10 h à 12 h. Une réflexion est en cours pour développer la bibliothèque et en faire un outil au service de tous, notamment des élèves de l'école.

Mutuelle villageoise

Grambois, comme une dizaine d'autres communes du canton de Pertuis, s'est associé aux travaux d'élus de la Tour d'Aigues, et est aujourd'hui, en mesure de proposer une mutuelle de santé à des tarifs qui se veulent concurrentiels, pour une amélioration de l'accès aux soins pour tous. Le choix s'est porté sur la Mutuelle Générale d'Avignon (MGA) qui propose, en définissant quatre tranches d'âge (dont les plus de 80 ans), cinq couvertures allant des garanties de base (médecine et pharmacie) à une couverture globale incluant ostéopathie et prothèses. Une réunion publique entre les adhérents potentiels et la représentante de la MGA a eu lieu le lundi 12 octobre 2015 et une permanence a été mise en place à Grambois dès le vendredi 16 octobre après-midi. Une seconde réunion publique s'est tenue le jeudi 28 octobre 2015 à Villelaure et une seconde permanence a eu lieu à Grambois le vendredi 30 octobre. Pour toutes informations complémentaires : Site internet de Grambois : <http://www.grambois.fr/blog/la-mutuelle-de-village-arrive> - C. Autard : 06.89.76.48.69 / M.H. Sonnerly : 06.89.86.36.09

Containers enterrés : plus jamais ça !

Depuis quelques mois, nous pouvons tous constater une multiplication des dépôts d'ordures sauvages aux abords des conteneurs à déchets ménagers (ici au Moulin du Pas). Cette situation (résultat du manque de civisme de quelques-uns ?) devient insupportable. Nous vous rappelons que le dépôt d'ordures sauvage, même aux pieds des conteneurs, peut-être, selon la loi, sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €...(Les gestionnaires des ordures ménagères et nous-mêmes y veillons !)

Cependant, pour lutter contre cette situation, il a été voté, lors du Conseil Municipal du 21 octobre 2015, une demande de conteneurs enterrés à Cotelub pour une implantation sur la commune au niveau du Moulin du pas et des Aubions.



Le CCAS de Grambois en visite à L'Abbaye N.D de Sénanque et Gordes



Le 8 Octobre, par une journée estivale, le Ccas de Grambois s'est rendu sur la Commune de Gordes pour sa traditionnelle sortie de la rentrée. Au programme, pour une cinquantaine de séniors, voir ou revoir la magnifique Abbaye Notre Dame de Sénanque du 12^{ème} siècle, enserrée dans le creux de son vallon sauvage, au milieu de champs de lavandin, un des plus purs témoins de l'architecture et de la vie cisterciennes. Puis visite de Gordes, véritable musée à ciel ouvert, tout en pierre sèche, un des plus beaux villages de France, mondialement connu. Après le pot de l'amitié au « Cercle Républicain », retour à Grambois pour tout ce petit monde enchanté de cette escapade dans notre beau pays de Provence.

Rencontres et Loisirs des Gramboisiens

Une nouvelle association est née ! Rencontres et Loisirs des Gramboisiens a tenu son assemblée constitutive le 11 juin 2015 et sa première réunion le 3 octobre 2015. Ses statuts ont été déposés en préfecture, un conseil d'administration élu, dont le président est Rémy Mombellet. L'association propose à ses adhérents plusieurs activités : Loto, le lundi de 14 à 17 heures, tous les quinze jours à compter du lundi 26 octobre ; Bridge, les mardis et vendredis après-midi ; belote et contrée, le dimanche après-midi ; etc. Nous remercions les bénévoles pour leur implication au service du plaisir de nos anciens.

Le Marathon du Luberon

Le 19^{ème} marathon du Luberon s'est tenu le 4 octobre 2015. Grambois était à l'honneur puisqu'il figurait sur la médaille officielle de l'épreuve. Le maire et les donateurs de sang bénévoles ont tenu un stand de ravitaillement pour les coureurs.



Solidarité après l'incendie d'une habitation

La municipalité remercie les nombreux Gramboisiens qui se sont manifestés suite à son appel à la solidarité après l'incendie d'une habitation. Vos dons seront d'une grande utilité à la famille qui s'est trouvée en grandes difficultés ! Emue par votre générosité, la famille est venue rencontrer le maire pour remercier de cette initiative.

Des débats citoyens à Grambois !

Le maire a décidé d'organiser, tout au long de l'année, des « débats citoyens » qui permettront à tous les Gramboisiens qui le souhaitent, de s'informer sur les grands dossiers de la vie de la commune et de poser les questions qui touchent la vie de la commune. Le premier portera sur le Plan Local d'urbanisme (jeudi 19 novembre à 18 h 30), le deuxième portera sur le budget et la gestion de la commune.



Comité des Feux de Forêts

Les pompiers volontaires de Grambois ainsi que les membres du CCFE accompagnés des maires de La Bastide-des-Jourdans et de Grambois, lors d'un rassemblement avec les pompiers professionnels à Grambois le dimanche 28 juin 2015

VIE ASSOCIATIVE : L'été à Grambois

L'été 2015 a été chaud, grâce au soleil qui a brillé généreusement et qui a permis à de nombreux touristes de profiter du charme de notre village et de la nature environnante. Mais aussi grâce à un nombre impressionnant de manifestations organisées par les associations de la commune.

La saison s'est ouverte par la course de côte, organisée par GSM les 6 et 7 juin, au cours de laquelle le champion automobile Ari Vatanen est venu rendre visite aux organisateurs.

La Fête nationale a été marquée par une soirée festive, avec moules frites et bal populaire. Le Comité des Fêtes de Grambois a remis ça le 15 août. Les 18 juillet, 8 août et 12 septembre l'association Librants nous avait donné l'occasion de nous familiariser avec les métiers d'art grâce à des animations. Le 20 septembre, le vide grenier du Comité des Fêtes a attiré, comme chaque année, une foule nombreuse.

Les apéritifs d'été ont connu cette année une nouvelle formule : ce sont les différentes associations qui, à tour de rôle et avec l'aide du comité des fêtes et de la municipalité, ont pris en charge l'organisation de ces réjouissances qui permettent de belles rencontres entre Gramboisiens et touristes de passage.

Seule petite ombre au tableau : un très violent orage nous a privés du spectacle ApérOpéra programmé, dans le cadre festival Durance-Luberon, par l'association Tête d'affiche.

Enfin, le point d'orgue de la saison a été la traditionnelle Fête des Associations, le samedi 5 septembre, au cours de laquelle les Gramboisiens ont pu rencontrer les responsables associatifs devant leur stand puis devant un apéritif offert par la Mairie.

course de côte de Grambois



Apéritifs d'été

Moules - Frites



Le salon des arts du sud
Luberon se prépare



L'année dernière lors de la première édition, quelques artistes avec Chantal Foulon Sé.
/PHOTO A.C.



Journée des Associations